

**ORGANISATION DE LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX
ALLEMAGNE**

1. Système de marquage

L'apposition d'un poinçon de garantie n'est pas obligatoire en Allemagne.

2. Conditions d'acceptation des ouvrages sans formalité de garantie

Les ouvrages en provenance d'Allemagne devront être essayés et poinçonnés en France.

2-1 Nom et adresse de l'organisme de contrôle

Il n'existe pas d'organisme de contrôle agréé en Allemagne, ni de bureau de garantie. Chaque joaillier appose le poinçon de titre et son sigle (nom ou marque).

2-2 Norme d'accréditation de l'organisme

Aucune.



OR



ARGENT